France : chez Monoprix, faites une téléconsultation médicale avant de passer en caisse !

[Source : Nexus]

Prendre votre température et votre tension vous-même en plein coeur d'un supermarché, manipuler un stéthoscope, avec un visio un médecin jamais rencontré jusqu'alors, c'est désormais possible chez Monoprix !

L'enseigne vient effectivement de mettre en place de nouveaux espaces « la santé au quotidien » équipés de cabines permettant des consultations avec des médecins par écrans interposés, dans les Monoprix de la Porte de Châtillon à Malakoff (92) et celui de Troyes (10).

◆ L'Ordre des médecins outré par cette self-médecine assistée à distance

« *L'entreprise Tessan Pharma Express qui développe ses cabines assure travailler uniquement avec des médecins inscrits au Conseil national de l'ordre des médecins et conventionnés par la Sécurité sociale* » , lit-on dans *les Echos*.
Ce qui n' a pas empêché de faire bondir l'Ordre des médecins qui l'a fait savoir dans un communiqué de presse le 20 avril dernier. Sans se déclarer être contre la téléconsultation de manière générale, selon lui, « *Il ne peut être accepté qu'un médecin prenne en charge un patient sans possibilité de procéder à un examen clinique chaque fois que cela est souhaitable ; sans aucun ancrage territorial ni aucune connaissance du tissu sanitaire et médico-social ; sans se préoccuper de son parcours de soins et sans apporter une garantie que la continuité des soins pourra être assurée* ». Le Docteur François Simon se montre inquiet du fait que le professionnel de santé ne connaisse rien du patient au moment de la téléconsultation dans un article de LCI : « *Là, le malade ne connaissait pas le médecin la veille et n'entendra plus parler de lui le lendemain" (…) C'est de la médecine au rabais.* » On avait l'impression que cela avait été oublié ces derniers mois, et cela fait du bien de l'entendre. Pour l'Ordre des médecins, *« la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce.* »

◆ La position de Monoprix

L'enseigne assure dans un article de LSA que « *ce service de télémédecine n'a absolument pas vocation à se substituer à une consultation présentielle ou à promouvoir un modèle unique dans l'exercice de l'art médical. Celui-ci*

constitue un outil complémentaire dans le parcours de soin et peut constituer une réponse particulièrement pertinente dans les déserts médicaux et dans les territoires en tension. » Cependant, tout est facilité pour un accès facile à un médecin à distance : les cabines de téléconsultation « *permettent – après présentation d'une carte vitale – d'être mis en relation avec un médecin en quelques minutes. Ce dernier peut délivrer une ordonnance directement imprimée dans la cabine à l'issue de la consultation.* » Aucun risque pour l'enseigne en ce qui concerne les responsabilités médicales : « *Sans consultation physique cependant, les risques d'erreur dans le diagnostic du patient sont plus grands. Cela soulève la question du contentieux médical. "La responsabilité de Monoprix ne sera pas engagée, ni celle du vendeur des cabines de téléconsultations", note le Docteur Michel Van Rechem. "Ce sera uniquement la responsabilité du médecin."* »

◆ Des éléments à approfondir

Ces cabines seront-elles déployées après ces phases de tests dans tous les Monoprix, et les autres supermarchés vont-ils suivre le mouvement *?* Qui se trouve derrière l'entreprise Tessan Pharma Express qui les a installées ? Combien ont coûté ces installations et comment ont-elles été financées précisément ? Par qui et comment cette démarche a-t-elle validée au sein de Monoprix ? Le Ministère de la Santé a-t-il signé un accord avec Tessan Pharma Express et Monoprix et si oui, qui a décidé au Gouvernement qu'une telle démarché était possible ? A-t-elle été validée par le Parlement et/ou un comité d'éthique ? Comment sont choisis les médecins intervenants ? Bientôt le personnel de caisse de Monoprix remplacé par des caisses automatiques sera-t-il formé à la vaccination pour nous faire des injections dans les files d'attente aux rayons boucherie ou fromage ? Tout autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Image par Alexandra_Koch de Pixabay